

POINT INFO SANTÉ

Une cabine de téléconsultation médicale à votre disposition

**Consultation prise en charge par l'Assurance Maladie
Uniquement sur rendez-vous au 01 78 63 72 00**

Dans quels cas pouvez-vous téléconsulter :

- > Vous n'avez pas de médecin traitant ou il est indisponible
- > Votre demande est urgente

Les symptômes adaptés à la téléconsultation :

- > Affections ORL
- > Troubles digestifs
- > Affections dermatologiques

La téléconsultation n'est pas adaptée pour :

- > Les ordonnances sécurisées
- > Les enfants de moins de 3 ans
- > Un certificat d'aptitude
- > Une prolongation d'arrêt de travail

De quoi avez-vous besoin :

- > Carte vitale (mise à jour)
- > Carte bleue
- > Téléphone



Point Info Santé

Pôle Michel Colucci

124, avenue Maurice Berteaux – 01 78 63 72 00